

Historique

Il est difficile de parler de l'histoire du Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides sans évoquer l'homme par qui tout a commencé. En effet, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le mouvement sportif pour les personnes handicapées se développe et s'organise grâce à l'engagement et la pugnacité d'un neurochirurgien à l'hôpital de Stoke Mandeville dans la banlieue de Londres. Il est le premier à avoir préconisé la rééducation et la réadaptation fonctionnelle par le sport. Il a été l'instigateur des 1^{er} Jeux Paralympiques à Rome en 1960.

A l'instar de tous les pionniers qui s'illustrent par leur volonté pour mener à bien une cause, nous pouvons affirmer que, sans lui, le sport pour personnes handicapées n'aurait pas l'ampleur que nous lui connaissons aujourd'hui. Pour son action, l'homme de conviction, anobli par la Reine, devint Sir Ludwig Guttmann.



Sir Ludwig GUTTMANN
1899 - 1980
« Le Coubertin des handicapés »

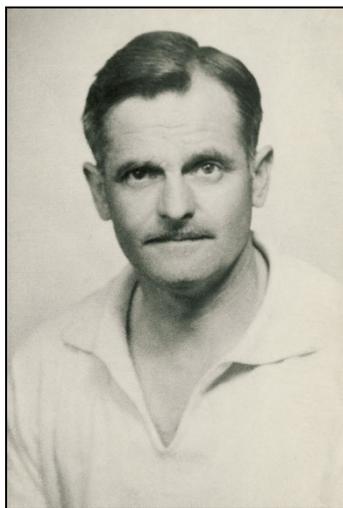


L'hôpital de Stoke - Mandeville

Le Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI).

Dans le même temps en France et en particulier aux Invalides à Paris, les militaires blessés expriment de plus en plus la volonté et le besoin de pratiquer une activité sportive. Afin de mieux structurer cet enseignement et à la demande du Directeur de l'Institution Nationale des Invalides (INI), Pierre Clerc, professeur d'éducation physique et maître d'armes est détaché par l'Institut Nationale des Sports (INS) à l'INI pour conduire « des exercices rééducatifs à base sportive ».

Par son action énergique et grâce au dynamisme de certains jeunes militaires blessés de la guerre d'Algérie, le Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI) est officiellement créé le 10 octobre 1966.



Pierre Clerc

Initialement réservé aux ressortissants du monde combattant, le CSINI association type loi 1901, obtient son agrément par le Ministère de la Jeunesse et des Sports en 1968. Le CSINI est affilié à la Fédération Française Handisport et à la Fédération des Clubs de la Défense. Il propose à toutes personnes handicapées motrices ou sensorielles de pratiquer une discipline sportive.

Les missions principales du CSINI sont :

- favoriser la pratique d'activités physiques adaptées au profit des Pensionnaires de l'Institution Nationale des Invalides afin de maintenir une certaine autonomie et de reculer les effets des maladies liées au vieillissement.
- de collaborer avec le service de médecine physique et de réadaptation par le biais de l'intégration des activités physiques adaptées dans le parcours de soins et de rééducation des personnes hospitalisées et tout particulièrement des militaires blessés.
- de proposer aux adhérents une offre de pratique sportive conforme au souhait de chacun que ce soit dans le cadre du loisir ou de la compétition à travers un choix d'une dizaine de disciplines



Historique

(Escrime, tir à 10m, haltérophilie - musculation, tennis de table, natation, Viet vo dao, cyclisme tandem, ski, activité physique adapté).

Le Centre Médico-Social Lecourbe (CMSL) - Fondation Saint Jean de Dieu et le CSINI sont liés depuis de nombreuses années par une convention. L'objet de celle-ci permet à des éducateurs de l'une ou l'autre entité d'assurer l'encadrement de leurs activités sportives dans les locaux des deux structures, ou à l'extérieur de celles-ci lorsqu'il s'agit de rencontres sportives organisées notamment par la Fédération des Clubs de la Défense (FCD) ou de la Fédération Française Handisport (FFH). Les disciplines sportives pratiquées sont : la natation, le tir à 10m, la boccia, la musculation et l'escrime

- de participer en relation avec la Fédération Française Handisport à la préparation des sportifs de haut niveau inscrits sur la liste ministérielle pour les grands rendez-vous internationaux tels que les championnats du Monde, d'Europe et des Jeux Paralympiques tous les quatre ans.
- d'être une structure de référence et d'expertise en matière d'accueil et d'entraînement de personnes handicapées.
- Intervenir dans le cadre de l'accompagnement éducatif auprès d'enfants handicapés scolarisés dans des établissements conventionnés afin de les préparer aux épreuves du baccalauréat.
- Organiser des stages sportifs au profit des militaires blessés et de leurs familles.

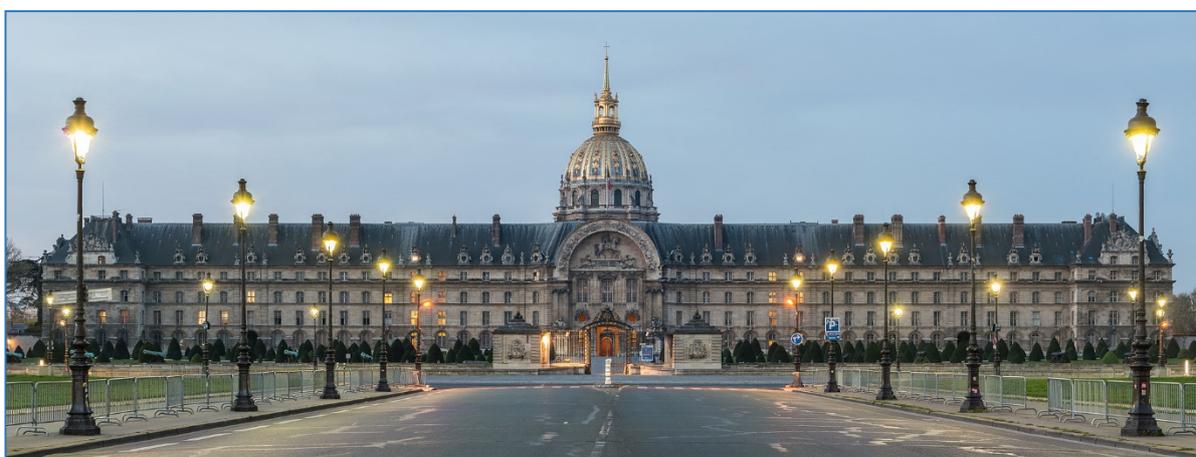
Toutes ces missions sont possibles grâce à l'importante implication du Ministère de la Défense qui depuis 1999 affecte au CSINI des personnels des trois Armées et de la Gendarmerie, spécialistes en entraînement physique militaire et sportif (EPMS) et tous titulaires d'une qualification handisport, sans oublier les éducateurs sportifs et les bénévoles qui interviennent quotidiennement dans les différentes sections.

Le CSINI c'est aussi, de nombreux titres et médailles Paralympiques en tennis de table, haltérophilie, cyclisme sur route et sur piste, ski alpin, ski nordique, escrime. Le CSINI a le plus beau palmarès des clubs de la Fédération Française Handisport.

Club référent au sein de la Fédération Française Handisport de par son expertise, son offre de pratique et la compétence de son encadrement, le CSINI a reçu à nouveau en 2016 le label handisport trois étoiles.



Le CSINI est situé au sein même de l'Hôtel National des Invalides dont la construction fut ordonnée par Louis XIV par un édit royal le 24 février 1670, pour accueillir les invalides de ses armées. Aujourd'hui il abrite toujours des invalides des conflits modernes, mais également des musées et une nécropole militaire. Le site de l'Hôtel National des Invalides accueille de nombreux organismes dont l'Institution Nationale des Invalides, hôpital renommé notamment pour le traitement des blessures médullaires et son service de rééducation fonctionnelle



L'Hôtel National des Invalides vue de l'esplanade

Le CSINI a son siège au cœur de cet hôpital dans l'aile Robert de Cotte. L'association dispose d'une salle de 200 m² qui porte le nom de Pierre CLERC. Les bureaux du service administratif et des éducateurs sportifs sont juxtaposés à la salle





Historique

Gâce aux nombreux dons de nos partenaires le CSINI dispose de nombreux matériels adaptés à la pratique sportive ainsi qu'une flotte de véhicules destinés au transport des compétiteurs et utilisés dans le cadre des stages organisés par le CSINI.

L'association est gérée par un conseil d'administration présidé par le Lieutenant-colonel Gaëtan de la Vergne depuis 2004.

Présidents antérieurs :

Le lieutenant Georges MORIN – 1966 à 1994

Le lieutenant- colonel Philippe de WILLECOT de RINCQUESEN † – 1994 à 2003

Le colonel Guy COSTE † – 2003 à 2004

Depuis sa création, le CSINI se consacre à remplir sa mission au profit de tous ses adhérents qui blessés dans leur chair retrouvent la joie et l'enthousiasme qui les animent tous les jours.